



# OPTIMISER LA SECURITE

## Le salarié désigné Référent en santé/sécurité au travail

### Repères

*Depuis le 1er juillet 2012 (date d'entrée en vigueur de la loi n° 2011-867 du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail), le Code du travail (art. L. 4644-1 et R. 4644-1) fait obligation à l'employeur de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.*

*Les personnes sont désignées après avis du CSE et/ou de la CSSCT.*

*Le salarié ainsi désigné par l'employeur dispose du temps nécessaire et des moyens requis pour exercer sa mission. Il ne peut subir de discrimination en raison de ses activités de prévention. Il bénéficie d'une formation en matière de santé au travail.*

### Objectifs

Rendre le salarié compétent en santé/sécurité au travail, afin qu'il devienne un acteur incontournable des activités de protection et de prévention des risques professionnels dans son entreprise

### Programme

- Son rôle, ses missions
- La réglementation
- Les enjeux de la prévention ; les bonnes pratiques ; les 9 principes de prévention
- Les acteurs internes et externes de la prévention
- Le document unique
- Les outils de diagnostic en santé et sécurité au travail
- Les outils d'évaluation pré et post-accident
- L'analyse des postes de travail

Un travail inter-session sera demandé au participant afin de mettre en pratique les outils le 3<sup>e</sup> jour.

### Moyens pédagogiques

- Support de formation sur Power Point
- Pédagogie active
- Outils et simulations d'enquêtes
- Supports pédagogiques sur l'appli mobile

### Evaluation

La satisfaction du salarié est mesurée, dans le but d'améliorer sans cesse, l'efficience de formation. Un certificat de réalisation est délivré aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation et ayant validé leurs évaluations de fin de formation.

**Durée**  
**3 jours (2+1)**  
**Soit 21 h**

Délais d'accès :  
15 jours minimums,  
sous réserve de  
disponibilités

**Profil(s)**  
**stagiaire(s)**  
Salarié désigné par  
son employeur

Pas de prérequis  
pour cette  
formation

**Formateur**  
**En prévention des**  
**risques**  
**professionnels**

**Type de**  
**formation :**  
Inter-entreprises